



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

8 mars : journée internationale pour les droits des femmes.

Aux hommes tous leurs droits et rien de plus, aux femmes tous leurs droits et rien de moins.

Victoire L. Béra dite André Léo (1824 – 1900), romancière, journaliste, militante féministe.

« Leadership féminin : pour un futur égalitaire dans un monde de la Covid-19 », c'est le thème de la journée internationale des droits des femmes 2021.

Participation à la prise de décision dans tous les domaines de la vie, égalité salariale, partage équitable des tâches familiales et domestiques, élimination de toutes les formes de violence faites aux femmes et aux filles... Le programme est ambitieux, et **le compte n'y est pas**. La crise sanitaire que nous traversons en est la preuve. Ce sont des femmes qui ont été et sont toujours en 1^{ère} ligne : personnel soignant, caissières, télétravailleuses, mamans au travail et aux fourneaux, l'école à la maison et le boulot en zoom.

[Cliquer](#) pour lire les chiffres clés égalité – source : Cfdt Conseil Culture 2020.

A travail égal, salaire égal ?

À compter du 4 novembre 2020 à 16H06, les femmes ont travaillé gratuitement jusqu'à la fin de l'année ; une date théorique, certes, mais qui illustre les écarts salariaux entre les femmes et les hommes toujours conséquents : - 16,8 % dans la France de 2020. (source : INSEE 2020)

Et à France Télévisions ? Globalement, et pour la plupart des catégories professionnelles, **les rémunérations médianes des femmes se situent majoritairement en dessous du niveau de celles des hommes**. Les campagnes de rattrapage des disparités qui ont été menées par le passé ont de fait été annulées par de nouvelles disparités...

Comme si les écarts de rémunération entre femmes et hommes étaient irrémédiables. Ou assumés. Ou structurels. Ce qui témoigne bien d'une forme de légèreté, d'insouciance, voire d'ignorance de la part de certains de ceux qui gèrent les carrières des salariées de FTV. Et qui n'appliquent pas les accords signés : **à travail égal, à compétences égales, salaire égal**.

Mais relativisons. À âge et ancienneté comparable, les écarts sont faibles à FTV : -2% pour les femmes PTA, - 4,4% pour les femmes journalistes. Mais -7,5% pour les rédactrices en chef !

Nous ne pouvons pas nous contenter d'être « à peu près dans les clous » et accepter que les rémunérations des femmes restent toujours « un peu en dessous » de la médiane.

MARS 2021

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Des inégalités salariales qui subsistent et stagnent, malgré l'obligation, depuis 2019, pour les entreprises de publier leur indice d'égalité hommes-femmes.

Le score de FTV en 2019 : **94 points sur 100.**

Un bon score, qui masque les faiblesses de FTV : le passé pèse et les inégalités sont longues à être corrigées. A Malakoff, ou dans certaines stations des Outre-Mer par exemple.

Et toujours et encore, des difficultés à rééquilibrer la part des femmes et des hommes dans certains métiers. Voire les mêmes erreurs avec les mêmes effets, par exemple avec les recrutements très masculins dans le secteur du numérique...

Un Homme sur deux est une femme.

La CFDT prend la parole pour faire respecter les droits égaux, et lutte contre toutes les discriminations.

MARS 2021

C'est pourquoi, ces jours-ci, la CFDT négocie activement l'accord sur l'égalité professionnelle avec pour objectif final non pas de réduire les écarts, mais de les supprimer.

[Cliquer](#) pour lire le communiqué intersyndical **CFDT Journalistes, SNJ-CGT, SNJ** pour la parité dans les rédactions.

Paris, le 8 mars 2021



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR